

Conférence - Débat

Mercredi 22 novembre 2017 – 20 H

CHU Pontchaillou - Amphithéâtre CCP - bloc Cardio Pneumo -Face Mêtro Pontchaillou - Rennes

Les dys : Pourquoi ça coince?

Animée par Alain Pouhet Médecin de rééducation





Ouvert à tous Entrée gratuite Inscription obligatoire apedys35conference@orange.fr

Cliquer ICI Téléphone 02 99 53 48 82

Parents/Enseignants/Soignants Ensemble pour les aider















Thème conférence 2017...

Pourquoi ça coince ?

Ça plombe un peu!

Qu'est ce qu'on peut faire?

Dynamique plus positive...

Constats:

De vrais progrès ces 10 dernières années

- dans la connaissances des dys-
- situations mieux-bien managées

Mais

- management demeure personne-dépendant (2ex. Corentin / CM2 → 6ème)
- connaissance "*superficielle*" des dys- → listings
- une démarche d'accompagnement collégiale insuffisante

M.Mazeau : L'enfant dyspraxique et les apprentissages. 2016

Dans les textes officiels, cette indispensable coordination est souvent désignée sous le terme de « partenariat » qui doit s'instaurer (« naturellement » ?) entre les structures de soins et l'Education Nationale. Pourtant, au quotidien, cette coopération, qui n'est en rien préparée et dont les modalités ne sont jamais précisées, peut s'avérer difficile à mettre en œuvre malgré toutes les bonnes volontés...

Le droit ... collégialement

Trois expertises

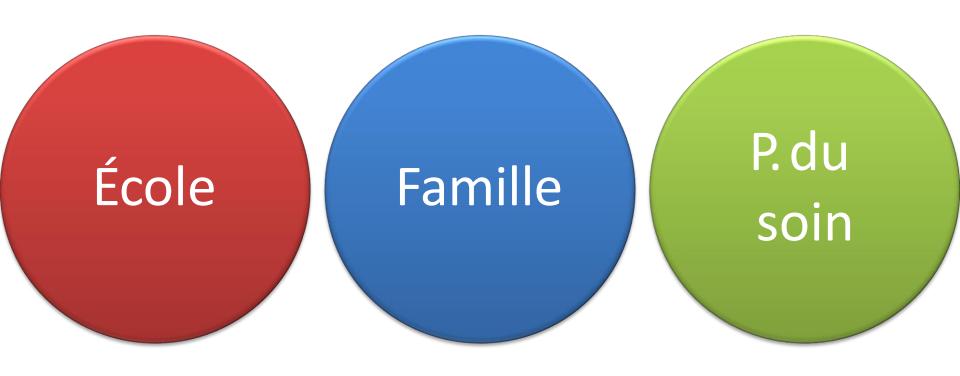


LE DROIT
DES ÉLÈVES À BESOINS
SPÉCIFIQUES
D'ÊTRE ACCOMPAGNÉS
COLLÉGIALEMENT





Des "croyances" différentes



Supers, fantastiques, tous des dons, ne sont pas fainéants

Famille

Il est dys-: "ils" doivent le faire réussir...

Les dys-bien rééduqués...

Les dys- ça n'existe pas

Les dys- avec la Méthode

P. du soin

Les dys- attendre le déclic

Tous les enfants ont les mêmes compétences



Être juste c'est faire pour tout le monde pareil

Adapter on le fait déjà...

Halte à l'ingérence du M dans le P

Stop à la médicalisation de l'échec scol.

École

Collégialité

>→ synergie!



Famille

Problèmes de représentation : incompréhensions idéologiques

 \rightarrow EN

Atteinte à la liberté pédagogique

→oui, mais cela est légitime!

→ce n'est pas un "traitement de faveur" c'est la juste compensation d'une situation de handicap

Problèmes de représentation : incompréhensions idéologiques

→ EN

Les adaptations dénaturent l'enseignement >>> NON on adapte la forme pas le fond

→ donc pour les examens aussi!

Problème de formation : enseignant



education.gouv.fr

Accueil > Le Bulletin officiel > Bulletin officiel > 2013 > n° 30 du 25 juillet 2013 > Enseignements primaire et secondaire

Enseignements primaire et secondaire

Formation des enseignants

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

NOR: MENE1315928A

arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013

MEN - DGESCO A3-3

Vu code de l'éducation ; décret n° 70-738 du 12-8-1970 modifié ; décret n° 72-580 du 4-7-1972 modifié ; décret n° 72-581 du 4-7-1972 modifié ; décret n° 80-627 du 4-8-1980 modifié ; décret n° 90-680 du 1-8-1990 modifié ; décret n° 92-1189 du 6-11-1992 modifié ; décret n° 94-874 du 7-10-1994 modifié ; avis du Haut conseil de l'éducation du 11-3-2013 ; avis du CSE du 6-2013

Article 1 - La liste des compétences que les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier est précisée à l'annexe du présent arrêté,

- 3- connaître les élèves et les processus d'apprentissages
- 4 prendre en compte la diversité des élèves
- 5- accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- 9- intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier....
- 10- coopérer au sein d'une équipe
- 12 coopérer avec les parents
- 13 coopérer avec les partenaires de l'école

L'évaluation neuropsychologique MAZEAU, POUHET, 2014

La compréhension des mécanismes cognitifs qui sous-tendent les apprentissages est un outil précieux non seulement pour diagnostiquer les dys, mais aussi pour concevoir les moyens (thérapeutiques et pédagogiques) à mettre à disposition de ces jeunes.

Rôle de la MDPH (MDA)

Dossier technique

Décembre 2014

Troubles Dys

Guide d'appui pour l'élaboration de réponses aux besoins des personnes présentant des troubles spécifiques du langage, des praxies, de l'attention et des apprentissages



Adaptations → Argumenter la situation de handicap auprès de la MDPH...

Ce guide a donc été conçu au regard des missions des MDPH, notamment des trois suivantes :

- évaluation des situations et des besoins de compensation ;
- élaboration du plan de compensation ;
- attribution des prestations et orientations scolaire, médico-sociale ou professionnelle.

L'évaluation des situations de handicap est l'une des missions majeures des MDPH, définie dans la loi du 11 février 2005 et confiée à une instance, l'équipe pluridisciplinaire : « Une équipe pluridisciplinaire évalue les besoins de compensation de la personne handicapée et son incapacité permanente sur la base de son projet de vie et de références définies par voie réglementaire, et propose un plan personnalisé de compensation du handicap. » (art. L. 146-8 du Code de l'action sociale et des familles)

2 Qu'est ce qu'on peut faire?

Que pouvons nous faire ensemble?

L'objectif pour un dys- c'est de réussir sa scolarité

→ malgré, en dépit du dys-

→ en fonction de ses capacités

→ aller aussi loin que s'il n'avait pas de dys-...

>→ pour cela :

Tout professionnel, toute équipe, réseau, ... doit :

Recueillir des éléments scolaires (parents) permettant d'anticiper une démarche de bilan pour répondre à des Q.

Avoir une démarche clairement centrée sur l'évaluation des situations de handicaps (scolaires et activités de la vie quotidienne) :

- de quoi se plaint-on?
- est-ce grave et durable?
- malgré les aides ?

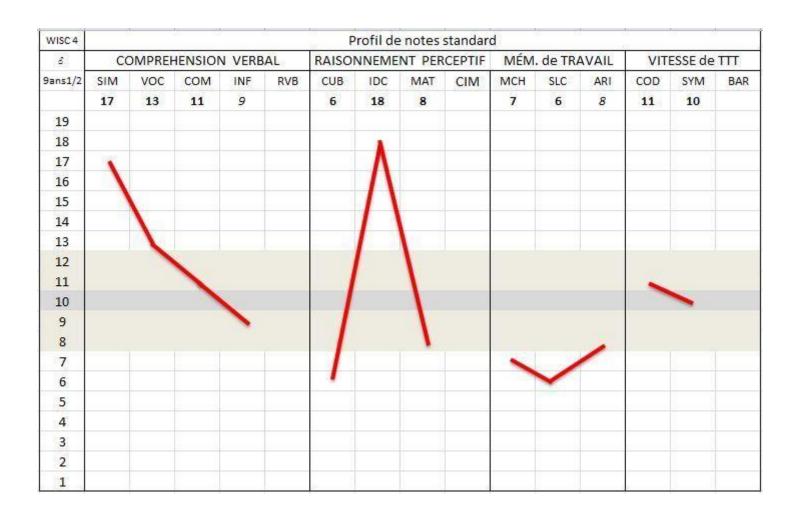
→être en mesure de poser un diagnostic POSITIF de dys- ?

- → démarche hypothético-déductive
- dissociation significatives entre les différents secteurs cognitifs

(au sein même d'un secteur cognitif)

>>> permet de s'adapter précisément

exemple



4 éléments indispensables

HANDICAP (interfère gravement)

PRONOSTIC (n'est pas mieux expliqué par)

DIAGNOSTIQUE POSITIF de dys- (dissociations)

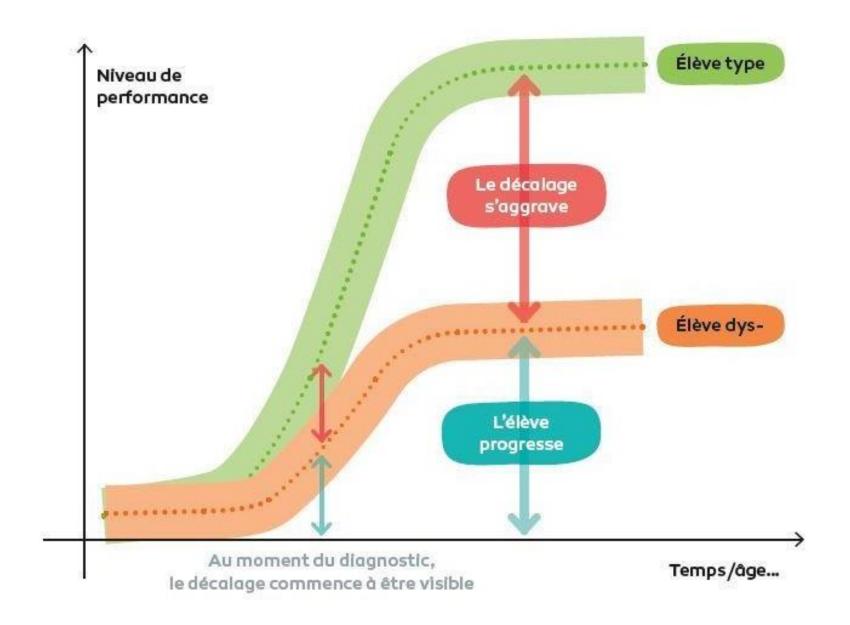
>>> TENIR COMPTE DES ENJEUX SCOLAIRES

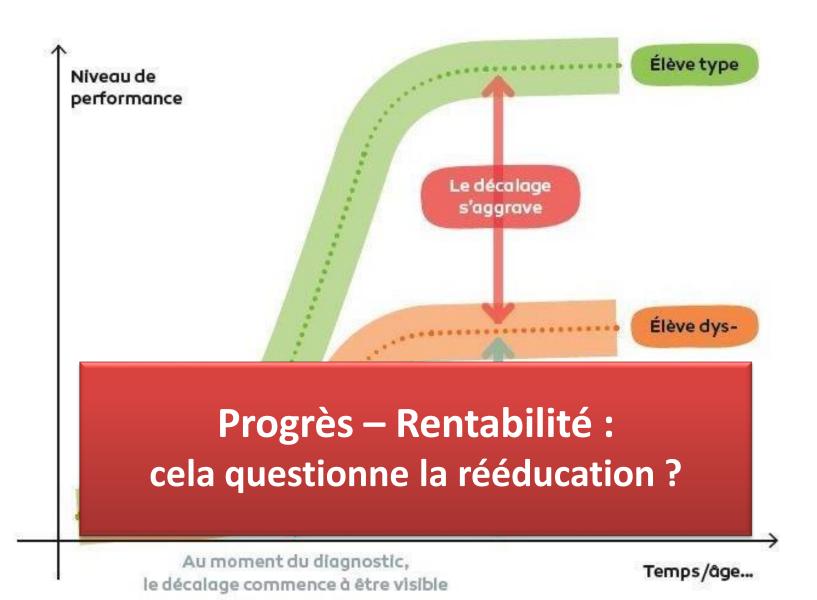
Ensuite...

Réaliser des bilans évolutifs

permettant de statuer ou non sur

la rentabilité -ou non- des prises en charge





Niveau de performance

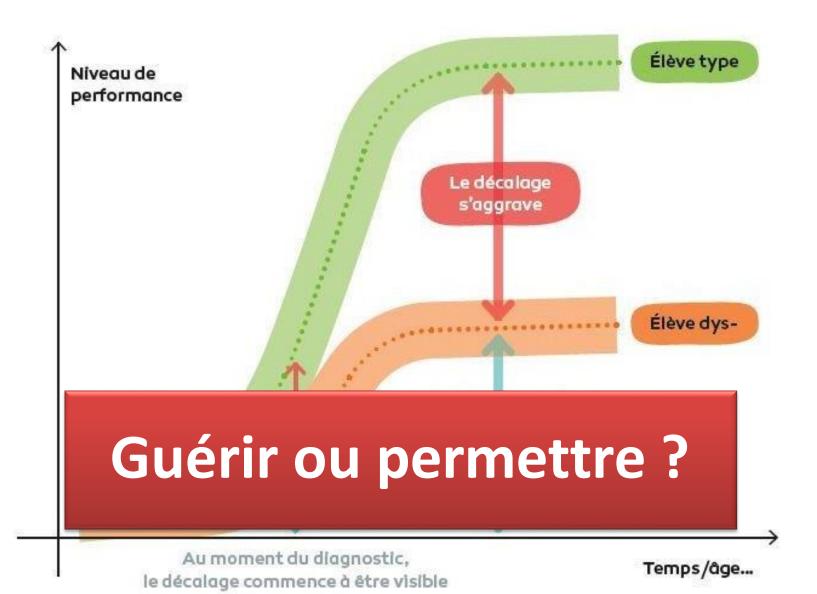
Le décalage s'aggrave

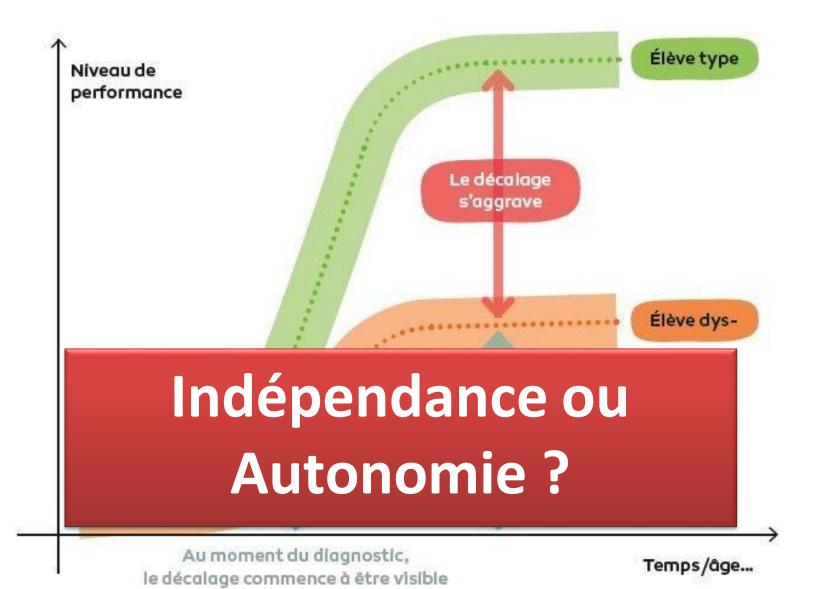
La rééducation change d'objectif!

- on ne cherche pas à « guérir »
- mais à ce que le jeune soit le moins gêné par le dys-

Au moment du diagnostic, le décalage commence à être visible

Temps/åge...

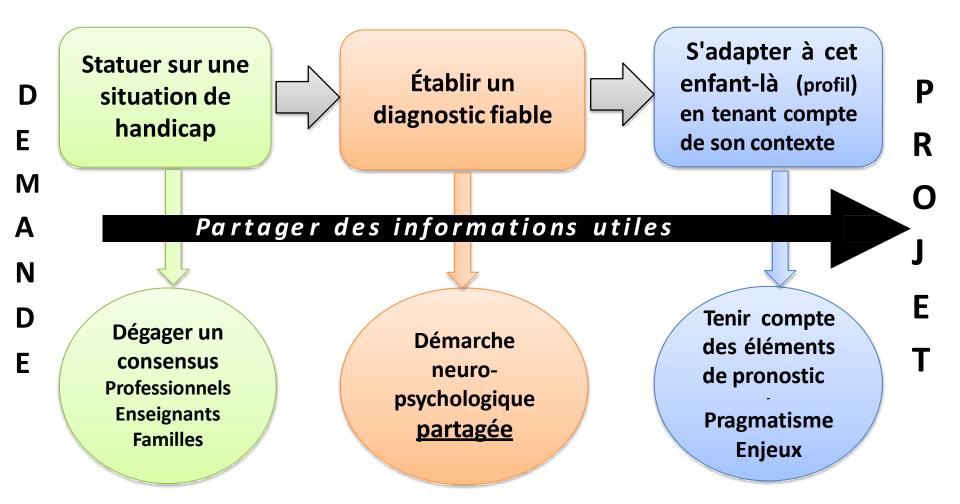




Exemples de facilitation pédagogique inclusive (valables pour tous les élèves en délicatesse avec l'école, utiles, mais insuffisante pour les dys-, qui réclament des adaptations spécifiques individualisées)

Systématiquement :

- Draliser les consignes, énoncés... présentés sous forme écrite.
- Fournir une trace écrite accompagnant les informations importantes données verbalement.
- Simplifier les énoncés, tout particulièrement pour les matières scientifiques : l'aspect phrastique des énoncés ne doit pas être un frein à l'accès, par exemple, aux concepts mathématiques.
- Ne pas surcharger les supports visuels (schémas, figures, tableaux, etc.).
 Un mot d'ordre : clairs et épurés.
- Disposer pour tout élève qui en a besoin d'une trace de tous les cours (classeur de référence utile également pour les absents...).
- Proposer et valoriser l'accès possible pour tout élève à des postes informatiques dans la classe.
- Proposer en début d'année scolaire, pour tous les élèves, des contrôles sur 45 minutes : on repère ainsi ceux qui ont besoin de plus de temps.
- Imposer 5 minutes de réflexion avant de débuter tout contrôle de connaissance afin de vérifier la compréhension de l'énoncé par l'élève dys-... et de permettre à tous de ne pas partir sur une fausse piste.
- Adopter une posture de principe pédagogique : après ces 5 minutes de réflexion : « Qu'est-ce que j'attends de vous ? »
- Différencier chaque matière par une couleur, toujours la même, adoptée par tous les professeurs.



Construire ensemble un projet évolutif pour les dys-

Ou l'outil déficitaire, légitimement entraîné en classe et rééduqué avec les professionnels, sollicité en classe est devenu ± rentable

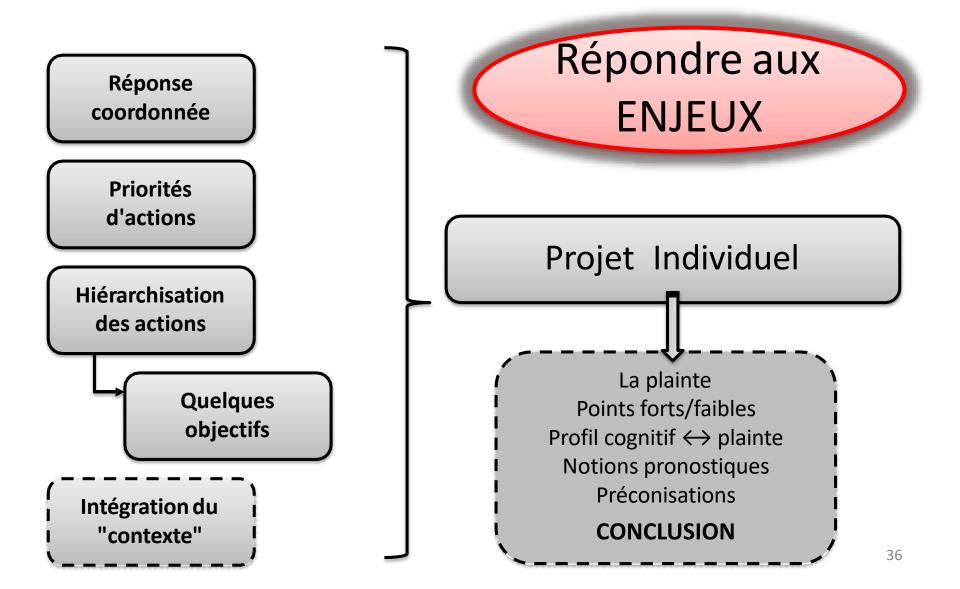
Ou il ne l'est pas !

Réaliser des bilans évolutifs permet de statuer ou non sur la rentabilité -ou non- des prises en charge

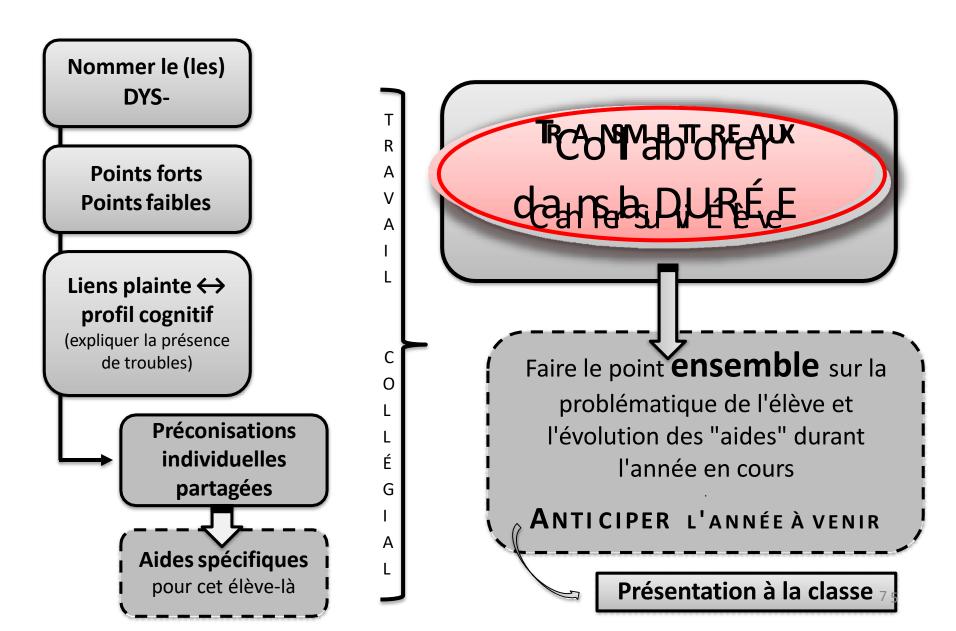
persistance de la situation de double tâche,de handicap Réaliser des bilans évolutifs permet de statuer ou non sur la rentabilité -ou non- des prises en charge

→ savoir faire le choix de la compensation !!!!!

Le Projet Individuel



Le Cahier de Suivi de l'Élève



Cahier de suivi ~ Présentat° classe

- Nommer
- Consensus situation handicap Diag.
- Points + Points : **pronostic**
- Faire des Choix
- Hiérarchiser des Priorités
- Quelques objectifs fondamentaux
- Rééd / Compensation → évaluation
- Pas de jargon dans les écrits

connaitre les moyens de compensation et en suivre l'évolution technologique



Les aides sont utilisées par l'élève

si, et seulement si, elles sont valorisées en classe aux yeux

des camarades



Les professionnels

ont aussi une responsabilité dans le "pourquoi ça coince"...

→ formation, référentiels, démarche d'évaluation et de projet.

L'objectif...

Réussir scolarité malgré, en dépit, DYS :

→ réduire la situation de handicap

Oser aider...

Favoriser les réussites :

→ utiliser ses forces, s'orienter en fonction de ses points forts...

